بسم الله الرحمن الرحيم

République Islamique de Mauritanie
Honneur – Fraternité – Justice

Ministère Secrétariat Général du Gouvernement

Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics

الجمهورية الإسلامية الموريتانية
شرف – إخاء – عدل

الوزارة الأمانة العامة للحكومة

اللجنة الوطنية لرقابة الصفقات العمومية

PROCES VERBAL
N° 42/CNCMP/2018
DU 16/08

Le jeudi 16 août 2018 à 12 h Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation du président par interim, Monsieur Ciré Amadou.

Etaient présents:
- Maalouma Limam Dahi, membre du CP
- Mohamed Saber, membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, représentant contrôle financier

Etaient absents:
- Med Abdellahi Zeine, membre du CP
- Raifa Kassim, membre du CP

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DE L'AGENCE NATIONALE TADAMOUN

1°/- Examen du projet d'avenant au marché n° 0115/T/009/CPDM/MIDEC/2018 (lot 2), relatif à la réalisation des AEP et des stations de pompage pastorales dans 7 localités dans les Wilayas du Tagant et duTrarza. **Réf. lettre n° 10/ANT reçue le 30 juillet 2018.**

Décision
Sur la base des informations fournies,la CNCMP approuve ledit projet d'avenant pour un montant de huit cent quare vingt six mille sept cent cinquante (886 750) MRU TTC et un delai supplémentaire d'un mois

COMMISSION DES MARCHÉS DU DÉPARTEMENT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

2°/- Examen d'un projet de marché relatif à la fourniture des produits alimentaires (sucre et huiles) destiné à l'opération Ramadan 2018, **Réf: lettre N°29/CMD/CSA reçue le 15 Août 2018.**

Décision
Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de marché passé avec MATRIX pour un montant de dix millions cinq cent mille (10 500 000) MRU TTC hors TVA pour 300 tonnes d'huile et vingt sept millions cent trente quatre mille sept cent vingt (27 134 720) MRU TTC et TVA pour 1 360 tonnes de sucre avec un délai de livraison immédiat à compter de la date de notification du marché

3°/- Examen de 4 projets de marchés par entente directe relatif à la fourniture de de riz Mauritanien.
Réf.:lettre n°27/2018 du 08/08/2018 de la CMD/CSA

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve lesdits projets de marchés passés par entente directe comme suit:

- SPSIA: 250 tonnes de riz mauritanien pour un montant de six millions cinq cent dix mille (6 510 000) MRU TTC hors TVA et une livraison immédiate

- UPRM: 250 tonnes de riz mauritanien pour un montant de six millions cinq cent dix mille (6 510 000) MRU TTC hors TVA et une livraison immédiate

- SMA: 250 tonnes de riz mauritanien pour un montant de six millions cinq cent dix mille (6 510 000) MRU TTC hors TVA et une livraison immédiate

- SMAB: 250 tonnes de riz mauritanien pour un montant de six millions cinq cent dix mille (6 510 000) MRU TTC hors TVA et une livraison immédiate

4°/- Examen du projet de DAO relatif à la fourniture des produits alimentaires (Blé et huiles). **Réf.: lettre n°27/2018 du 08/08/2018 de la CMD/CSA.**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de DAO et autorise son lancement

COMMISSION DES MARCHÉS DU DÉPARTEMENT DE L'EQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS

5°/- Examen du rapport amendé d'évaluation des réponses à l'Avis à Manifestations d'Intêrets relatif au contrôle et la surveillance de la route BENECHAB-RN4.**Réf.: lettre SN reçue le 09/08/2018 de la CMD/MET**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas ledit rapport amendé pour le motif suivant: ce rapport amendé n'apporte aucun elément nouveau par rapport au rapport initial

6°/- Examen d'un Avis de Manifestation d'Intérêts relatif au contrôle et à la surveillance des travaux de construction et de réhabilitation de la route Boutilimit-Aleg, **Réf: lettre sans référence reçue le 09 Août 2018 de la CMD/MET**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit Avis de Manifestation d'Intérêts et autorise son lancement sous resérve de prendre en compte les observations annexées à l'extrait de décision et lui transmettre une copie corrigée de l'AMI avant son lancement

7°/- Examen d'un Avis de Manifestation d'Intérêts relatif au contrôle et à la surveillance des travaux de construction de la route Nema-Oualata, **Réf: Lettre sans référence reçue le 09 Août 2018 de la CMD/MET**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit Avis de Manifestation d'Intérêts et autorise son lancement sous resérve de prendre en compte les observations annexées à l'extrait de décision et lui transmettre une copie corrigée de l'AMI avant son lancement

8°/- Examen du projet de DAO relatif aux travaux de construction de la route Néma-Oualata, **Réf: lettre CMD/MET reçue le 09 Août 2018.**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de DAO et autorise son lancement sous resérve de prendre en compte les observations annexées à l'extrait de décision et lui transmettre une copie corrigée du DAO avant son lancement

9°/- Examen du rapport d'évaluation des offres techniques relatives aux travaux de construction du tronçon de route BENICHAB-RN4 de la route RN1-BENICHAB-RN4, **Réf: lettre CMD/MET reçue le 09 Août 2018**

Décision
Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des offres techniques

10°/- Examen du projet de DAO relatif aux travaux de réhabilitation de la route Boutilimit-Aleg, **Réf : lettre CMD/MET reçue le 09 Août 2018.**

Décision
Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de DAO et autorise son lancement sous resérve de prendre en compte les observations annexées à l'extrait de décision et lui transmettre une copie corrigée du DAO avant son lancement

COMMISSION DES MARCHÉS DU DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE

11°/- Examen du rapport d'évaluation des propositions techniques relatives au contrôle des travaux de curage, de faucardage et recalibrage du marigot de Koundi, **Réf: Lettre n° 018 reçue le 03 Août 2018 de la CMD/MA**

Décision
Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des propositions techniques

12°/- Examen de la décision de la CMD/MA proposant de rendre infructueux le DAO relatif à la construction des murs pour les plateformes et infrastructures sociales de base, **Réf: lettre n° 114/CMD/MA reçue le 15 Août 2018**

Décision
Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection à la décision de la CMD/MA proposant de rendre ledit DAO infructueux

13°/- Examen du projet de marché relatif à la réalisation de 14 seuils en gabion au profit du PDDO en deux lots distincts dans les Wilayas de l'Adrar, de l'Assaba et du Tagant, **Réf: lettre n° 113/CMD/MA reçue le 15 Août 2018.**

Décision
Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve le projet de marché du lot 1 et reporte le projet de marché du lot 2 comme suit:
- lot 1: passé avec SEB TP pour un montant de neuf millions neuf cent mille (9 900 000) MRU HT et un crédit d'impôts de 3 254 738 MRU avec un délai de huit (8) mois;
- lot 2: reporté pour fournir le crédit d'impôts corrigé par la Commission Fiscale

COMMISSION DES MARCHÉS DU DÉPARTEMENT DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

14°/- Examen du projet de marché par Entente Directe relatif aux Travaux d'achèvement de la construction d'un centre de santé type A à Bassiknou, **Réf : lettre 080 CMD/MHUAT reçue le 09 Août 2018.**

Décision
Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas ledit projet de marché par entente directe pour le motif suivant: les eléments fournis ne justifient pas le recours à ce mode dérogatoire

15°/- Examen de la décision rendant infructueux l'appel d'offres relatif à la fourniture et mise en marche de 03 bétonnières au profit de l'Établissement des Travaux Réalisés en Matériaux Locaux; **Réf. : lettre n°82/MHUAT/CDM/SP reçue le 15 Août 2018.**

Décision
Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ladite décision.

16°/- Examen de la décision rendant infructueux l'appel d'offres relatif à la fourniture et mise en marche d'une auto-bétonnière au profit de l'Établissement des Travaux Réalisés en Matériaux Locaux; **Réf. : lettre n°82/MHUAT/CDM/SP reçue le 15 Août 2018.**

Décision
Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ladite décision.

COMMISSION PLURI DÉPARTEMENTALE DES MARCHÉS ANCRÉE AU MINISTÈRE DE LA SANTÉ

17°/- Examen du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à la fourniture de Neuf (09) véhicules de différents types destinés à la Direction de la Lutte contre la Maladie; **Réf. : lettre n°146/MS/CPDM/SP reçue le 13 Août 2018.**

Décision
Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport.

COMMISSION PLURI DÉPARTEMENTALE DES MARCHÉS ANCRÉE AU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

18°/- Examen du DAO relatif à la fourniture et installation en trois lots distincts d'équipements électriques solaires des postes et centres de santé; **Réf. : lettre n°041/MEF/CPDM reçue 14 Août 2018.**

Décision
Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit DAO et autorise son lancement sous resérve de prendre en compte les observations annexées à l'extrait de décision et lui transmettre une copie corrigée du DAO avant son lancement.

19°/- Examen d'avenant relatif à l'élaboration de la stratégie nationale de décentralisation et de développement local (SNDDL) **Réf. lettre n° 040/MEF/CPDM reçue le 14 Août 2018.**

Décision
Sur la base des informations fournies,la CNCMP approuve ledit projet d'avenant sans incidence financiere

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DE LA SOMELEC

20°/- Examen du projet de marché relatif au contrôle et supervision des travaux de construction de la ligne 225 Kv entre les villes de Nouakchott (Mauritanie) et Tobène (Sénégal) et des postes associés, **Réf: lettre n°1304/CPMP/SOMELEC reçue le 15 Août 2018**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de marché passé avec le groupement CIMA/MCG pour un montant de deux millions deux cent quatre vingt mille six cent vingt (2 280 620) Dollars USD HT et un délai de trente huit (38) mois

LE PRÉSIDENT PAR INTÉRIM

CIRÉ AMADOU

Les Membres du Comité Permanent :

- Maalouma Limam Dahi
- Mohamed Saber

Le représentant du Contrôle Financier : Abderrahmane Abdoul